

JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Associations et fondations d'entreprise

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15



www.journal-officiel.gouv.fr

Associations

Fondations d'entreprise

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fonds de dotation

Fondations partenariales

Annonce n° 1552

89 - Yonne

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la préfecture de l'Yonne
ÉCOLE CITOYENNE D'ANDRYES.

Objet : l'association a pour objectif de contribuer au renforcement de l'attractivité du territoire communal en proposant, ancré dans l'environnement local naturel et humain, un espace éducatif : réunissant les conditions favorables au plein développement de l'ensemble des potentiels de chacun ; où soient mises en œuvre les qualités humaines requises à l'instauration de ce climat favorable : bienveillance, respect et entraide ; où l'enfant, capable d'effectuer des choix, soit accompagné dans la construction de son autonomie et de son libre arbitre ; où soient reconnues la valeur et la nécessité du fonctionnement démocratique de l'espace commun, centré sur les besoins des personnes et du groupe ; où soient reconnues et cultivées les interactions positives avec l'environnement (naturel et humain) permettant à l'enfant d'ancrer la conscience qu'il fait partie d'un tout ; en particulier, l'association se donne la mission de mettre en place, gérer, organiser et animer par tout moyen adapté et conforme aux lois et règlements en vigueur : une école primaire privée laïque mettant en œuvre des pédagogies alternatives et citoyennes ; des actions d'information, de sensibilisation et de formation en lien avec les sujets d'éducation et de transformation sociétale ; des ateliers et autres activités ouverts à tous ; l'association est apolitique, laïque et à but non lucratif ;

Siège social : 2, rue de la Mairie, 89480 Andryes.

Date de la déclaration : 10 juillet 2018.